

Philippe HERBECK  
Fédération FO Cheminots  
Secrétaire Général

Au Président de SNCF  
M. Jean-Pierre FARANDOU

**Monsieur le Président,**

Vous prenez vos fonctions dans une entreprise au climat social délétère.

Ce n'est pas pour rien que le journal Le Parisien titrait ces derniers jours "SNCF, la poudrière". Vous êtes en effet assis sur un tonneau de poudre et la moindre étincelle aura des conséquences que personne ne saurait prévoir.

Entre les contre-réformes qui se succèdent à un rythme effréné, la dégradation des conditions de travail permanente et les déclarations à l'emporte-pièce des gouvernants et des dirigeants de l'entreprise, pour les cheminots la coupe est plus que pleine ! A ce titre, on ne peut pas dire que votre prédécesseur et vous n'ayez pas attisé les tensions sociales dans l'entreprise ces dernières semaines. Pour exemple : votre audition devant les parlementaires dont certaines de vos affirmations ont été perçues insultantes pour les Cheminots.

Non Monsieur le président, les cheminots ne font pas moins de 35 heures par semaines et les gains de productivité réalisés ces dernières années ont été gigantesques, comme le démontrait récemment le journal Libération établissant pour l'occasion une comparaison édifiante entre l'évolution des effectifs de l'entreprise et le nombre de trains effectués et de voyageurs transportés.

Les sujets de colère chez les cheminots sont très nombreux et ce type de déclaration ne fait que jeter de l'huile sur le feu.

Votre prédécesseur les a multipliées avant son départ et il faut que cela s'arrête. Les cheminots ne peuvent plus le supporter.

Le mouvement de grève au technicentre Atlantique, et plus récemment au Landy ou encore au TSEE est symptomatique du climat social de l'entreprise. Au lieu de répondre sur le fond aux revendications exprimées, la direction choisit de les travestir pour jeter les salariés en pâture à l'opinion publique.

Nous estimons à FO Cheminots qu'il ne revient pas à une organisation syndicale de juger les revendications exprimées par les grévistes mais de les porter et de demander leur satisfaction.

Vous n'avez pas le droit de dire que les grévistes demandent le paiement des jours de grève lorsqu'ils demandent à ne pas être considérés en absence irrégulière.

Vous ne pouvez pas prétendre que la prime demandée par les agents est assimilable à une rançon car depuis des décennies, les gains de productivités faites par la SNCF sur le dos des agents est incommensurable avec les miettes données lors des négociations annuelles obligatoires.... (Soit le tout cumulé 1.4% d'augmentation sur 7 ans). Toute peine mérite salaire et leurs légitimes revendications doivent être satisfaites.

C'est d'ailleurs vrai pour toute la filière Matériel. Depuis des années la situation est celle d'un sous-effectif chronique, d'un recours massif à la sous-traitance et au travail intérimaire, de bas salaires. Les cheminots demandent les moyens nécessaires pour faire leur travail dans de bonnes conditions et que leur savoir-faire soit reconnu. Ces demandes sont pleinement légitimes et doivent être satisfaites.

Le traitement récent des droits de retraits suite à l'accident survenu le 16 octobre dernier dans les Ardennes offre un autre exemple d'une Direction qui humilie et méprise ses salariés et qui ne répond pas sur des sujets pourtant aussi fondamentaux que la sécurité des circulations.

Les droits de retrait étaient, et sont, pourtant pleinement justifiés, ce qui a été d'ailleurs confirmé largement par les services de l'inspection du travail. Pire, dans le cas des rames AGC et Régio2N on est même dans le cas typique d'un défaut des installations de protection.

Au lieu de traiter ce danger, la Direction se répand en déclarations et réactions sur des soi-disant grèves illégales, des mises en demeure, qui là aussi livrent les agents à la vindicte populaire ! Ce qui ne fût pas sans conséquence puisque des cheminots ont été victimes d'agressions et pour notre organisation syndicale la direction devra en répondre.

Pire, toute honte bue, Guillaume Pépy se permet d'affirmer qu'avec ou sans ASCT la sécurité à bord des trains est la même, humiliant ainsi toute une profession. Non la sécurité n'est pas la même ! Oui l'EAS est dangereux ! Qui intervient en cas de choc anormal ? En cas d'instabilité en ligne ? En cas d'incendie dans la rame, de voyageur malade à bord, de vitre brisée, etc.... L'ASCT, lui seul !

Non la sécurité n'est pas la même sans ASCT !

De plus, en le supprimant, vous supprimez une boucle de rattrapage. Si l'ADC qui subit l'accident n'est pas en mesure d'assurer la couverture d'obstacle, on parlera de morts !

L'entreprise néglige son fondamental numéro 1, la sécurité !

La liste des motifs de colère s'allonge chaque jour. les salaires, bloqués depuis des années dans une entreprise pourtant largement bénéficiaire, des réductions d'effectifs drastiques qui de plus en plus empêchent les cheminots de faire leur travail, la mise en place des autorisations de mise en mouvement, nouvelle remise en cause de la sécurité, la création des Directions de Lignes qui n'ont pour but que de faciliter l'arrivée de la concurrence, la mise en place de la loi Nouveau Pacte Ferroviaire au 1<sup>er</sup> janvier 2020 amenant à la privatisation de l'entreprise historique et pourtant largement rejetée et combattue en 2018 par les cheminots... Si on y ajoute l'actuel projet de réforme des retraites annonçant la disparition de notre régime de retraite remplacé par un régime universel par points dont chacun voit qu'il a pour but de diminuer le montant des pensions et d'allonger la durée d'activité nécessaire à l'ouverture des droits à la retraite, à tout cela nous pouvons affirmer que la situation est explosive !

Vous avez annoncé votre intention d'ouvrir des discussions avec les organisations syndicales. Nous osons espérer que vous ne poursuivrez pas les vieilles recettes issues de la loi de 2008 sur la représentativité syndicale en excluant notre organisation des discussions. Le dialogue social dans l'entreprise mérite bien mieux que cela. Force Ouvrière, représentative dans la branche ferroviaire, et sans aucun doute dans le futur Groupe Public Unifié souhaite d'ores et déjà que tous les représentants du personnel puissent être entendus.

Quoiqu'il en soit, pour notre part, nous continuerons à porter haut et fort les revendications des Cheminots, en toute liberté et toute indépendance.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de toute notre considération.

Philippe HERBECK

